



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD – PAS-DE-CALAIS
PICARDIE

Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement Nord – Pas-de-Calais – Picardie

Service Énergie, Climat, Logement,
Aménagement du Territoire

Pôle Habitat Construction

Compte rendu de la réunion plénière
du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement du 21 mars 2016
Présidé par Monsieur Pierre CLAVREUIL, Secrétaire général pour les
affaires régionales du Nord – Pas-de-Calais Picardie

La liste des participants figure en annexe 1.

Introduction par Monsieur le Secrétaire général pour les affaires régionales:

Monsieur le Secrétaire général pour les affaires régionales introduit cette première séance du Comité régional de l'habitat et de l'hébergement de l'année 2016 qui est également la première à l'échelle de la nouvelle région Nord Pas-de-Calais-Picardie.

L'année 2016 sera tout d'abord marquée par la refonte des instances de gouvernance du CRHH à l'échelle de la grande région. Au delà de la poursuite des mesures nécessaires à la relance de la construction de logements, cette année sera également marquée par des enjeux forts en matière de logement social :

- Le premier enjeu sera celui d'une diversification de la production de logements sociaux afin de répondre plus efficacement aux besoins des ménages en terme de caractéristiques (typologie, surfaces) mais aussi de ressources des ménages.
- Par ailleurs, la maîtrise des attributions de logements sociaux, est le second enjeu majeur de cette année. Sous l'impulsion des EPCI dotés d'un PLH, les Conférences Intercommunales du Logement et les Conventions d'Equilibre Territoriale doivent ainsi permettre à terme à l'ensemble des ménages demandeurs, y compris les ménages les plus démunis, d'accéder à tous les secteurs de nos territoires, notamment les plus valorisés

Enfin, la loi Égalité-Citoyenneté devrait encore renforcer les enjeux de mixité sociale, particulièrement importants dans notre région qui compte près de 200 quartiers en politique de la ville.

Le premier point de l'ordre du jour de cette séance sera consacré aux principaux enjeux régionaux ainsi qu'à l'actualité récente dans les domaines du logement et de l'hébergement. Sur ce sujet, la situation de la construction en Région s'est améliorée mais reste fragile. Avec un peu

plus de 20 000 logements mis en chantier en 2015, la région reste ainsi sous le seuil de 23 500 logements qu'il faudrait construire chaque année pour répondre aux besoins en logements.

Le point suivant sera consacré à la mise en place du nouveau Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement à l'échelle de la nouvelle région. Les instances de ce comité doivent ainsi évoluer dans leur composition et fonctionnement tout en permettant l'avancement des dossiers les plus urgents et cruciaux pour la région soumis à son avis dès ce début d'année 2016.

Seront ensuite examinés les programmations 2016 des aides de l'Etat en faveur du parc public et celles de l'ANAH en faveur du parc privé ainsi que les bilans de l'année 2015. Concernant les aides en faveur du parc public, l'année 2016 sera une année de transition qui devra permettre de redéfinir ensemble les mécanismes garantissant une territorialisation optimale de la construction neuve. Dans l'immédiat, l'objectif régional s'élève à 9907 logements sociaux pour une enveloppe globale en hausse à 19,25 millions d'euros. Concernant les aides de l'ANAH en faveur du parc privé, la dotation initiale 2016 de notre région s'élève à 47,11 M€, en hausse de 12 % par rapport à 2015 (41,7 M€), ce qui nous permettra d'aider 5 700 propriétaires occupants à réaliser des travaux dans leur logement, principalement en matière de rénovation énergétique, et 430 propriétaires bailleurs. Par ailleurs, en ligne avec la volonté ministérielle d'accélérer le programme Habiter Mieux en 2016, l'objectif national augmente de 40 %, ce qui nous conduira à faire évoluer la programmation régionale dans le même sens, dans les prochaines semaines..

Enfin, ce premier CRHH à l'échelle de la grande Région nous permettra d'examiner ensemble la programmation 2016 des aides en faveur du dispositif d'accueil, d'hébergement, et d'insertion vers le logement.

Concernant la crise migratoire, il y aura nécessité d'apporter une réponse en termes d'hébergement sur l'ensemble des départements de la grande région, en particulier sur certains sites.

1. Aperçu des enjeux régionaux dans les domaines du logement et de l'hébergement en région Nord Pas-de-Calais Picardie (DREAL / V. MOTYKA – DRJSCS / A.BOUVET)

Le support de présentation est joint au présent compte rendu.

Présentation par M. MOTYKA (DREAL).

M.MOTYKA évoque notamment un des principaux points d'actualité de cette année 2016, la création du fonds national des aides à la pierre. A ce stade on ne dispose pas encore d'éléments précis, puisque les questions relatives à la gouvernance et au mode de financement pour 2016 sont toujours en discussion.

M. DECARNIN (URIOPSS) souhaiterait tout d'abord évoquer le bilan parc public 2015. Il s'étonne ainsi du niveau de la production en offre nouvelle qui permet de constater des objectifs en PLS nettement dépassés et une production PLAI en baisse. Ces résultats semblent confirmer un manque d'intérêt pour le logement très social et le recours toujours plus marqué au secteur privé pour le logement des populations les plus défavorisées.

Par ailleurs, l'intérêt de l'intermédiation locative est incontestable. Les acteurs du parc privé sont prêts. Mais la question des moyens qui sont consacrés à l'intermédiation reste incontournable.

Enfin, concernant le logement des réfugiés, les partenaires de l'Etat sont prêts et disposés à y travailler mais attendent une impulsion de l'Etat et des directives claires qui font défaut dans l'immédiat.

M. BOUVET salue la mobilisation des acteurs locaux sur la question du logement des réfugiés. A ce titre et en fonction des besoins qui pourraient apparaître, les acteurs locaux pourront effectivement être sollicités.

Concernant la problématique de l'intermédiation locative, il convient de rappeler qu'elle est située à la croisée d'enjeux multiples et complexes mais une réflexion sur le sujet est envisageable.

2. Actualités des politiques du logement et de l'hébergement en région Nord Pas-de-Calais Picardie (DREAL / V. MOTYKA – DRJSCS / A. BOUVET)

Le support de présentation est joint au présent compte rendu.

3. Fonctionnement du nouveau CRHH (DREAL / V. MOTYKA)

Le power-point de présentation est joint au présent compte rendu.

Présentation par M. MOTYKA (DREAL).

M. MOTYKA précise à l'assistance que le CRHH Nord Pas de Calais Picardie est créé par arrêté du préfet de région en date du 04 mars 2016. Ce comité est composé de 82 membres, tous issus des anciennes structures existantes en 2015, et a toutefois subi quelques simplifications et ajustements marginaux.

Par ailleurs, en parallèle au lancement d'une procédure de recomposition du bureau CRHH à lancer au cours du printemps et devant aboutir pour la dernière séance plénière de l'année, un bureau CRHH « transitoire » est créé.

La composition de ce bureau transitoire est exclusivement issue d'anciens membres des bureaux Nord Pas de Calais et Picardie, plus particulièrement dans le cas du 1^{er} collège qui rassemble donc l'ensemble des délégués aide à la pierre anciennement membres d'un bureau ainsi que 2 conseils départementaux (Nord et Oise). Ce bureau transitoire sera donc chargé de traiter les nombreux sujets soumis à l'avis du CRHH au cours de cette première partie d'année 2016.

Enfin et dans un second temps, la commission spécialisée « PDALHPD » sera créée.

M. QUINT (URH) réagit à cette présentation et s'interroge sur les possibilités de mise en place en cours d'année 2016 de séances du CRHH sur le territoire picard comme cela est également envisagé par le nouveau Conseil régional.

M. le Secrétaire général pour les affaires régionales précise que cette proposition sera étudiée en cours d'année. Rien ne s'y oppose.

M. HAESBROECK s'interroge sur l'absence de la MEL au sein du bureau transitoire CRHH bien qu'elle soit déléguée des aides à la pierre.

M. MOTYKA lui indique que l'entrée de la MEL, si elle est candidate, sera bien entendu examinée à l'issue des concertations à venir relatives à la composition du nouveau bureau.

4. Bilan 2015 et programmation 2016 des aides en faveur du logement social (DREAL / D. BUISSON)

Le support de présentation est joint au présent compte rendu.

Présentation par M. BUISSON (DREAL).

M. BUISSON présente les orientations retenues pour la programmation 2016 qui sont calquées sur les principes retenus dans chaque ancienne région dans le cadre de la programmation 2015.

Toutefois, compte tenu des fortes disparités constatées entre les forfaits de subvention PLAI appliqués entre les 2 anciennes régions, il signale qu'il sera entamé une réflexion à l'échelle de la grande région vers une plus forte convergence entre les différents territoires homogènes au regard de l'intensité de la tension locative. Cette réflexion sera menée dans le cadre du bureau CRHH et devra aboutir pour la mise en œuvre de la programmation 2017.

M. DELATTRE (CA SOISSONNAIS) alerte l'assemblée sur la faiblesse de la dotation du Soissonnais, inférieure à d'autres territoires alors même que la tension des territoires concernés est moins forte.

MME LAMARCHE PALMIER souhaiterait savoir si des informations plus détaillées sont disponibles concernant la part des logements de petites typologies dans la construction.

M. DECARNIN (URIOPSS) fait part de son étonnement concernant la problématique des petites typologies. En effet, les logements T1 sont habituellement peu demandés.

M. FRACCOLA (ARH) souligne la réalité du besoin en logement de petites typologies dont notamment des T2 au bénéfice des populations précarisées.

Par contre, l'impact mettra un certain temps à se faire sentir compte tenu des délais de mise en œuvre des programmes. Par ailleurs, une stabilité des niveaux de forfaits PLAI sera également nécessaire à l'atteinte des objectifs futurs.

M. BUISSON souligne qu'une véritable tension est constatée sur cette question des logements ordinaires T1-T2 au niveau de certains territoires de la région quand on analyse l'indice de tension. Environ 20% du parc de logements est constitué de petites typologies alors même que ces typologies T1-T2 représentent plus de 40% des demandes de logement. Il précise toutefois que l'objectif à viser derrière cette orientation nouvelle est bien celui de la production de logements financièrement accessibles aux petits ménages, notamment les isolés. Cet objectif peut tout à fait être atteint par la production de T2 à loyer maîtrisé.

M. MOTYKA réagit à la question des niveaux de forfaits PLAI en rappelant l'objectif à terme de péréquation et convergence entre les différents territoires de la grande région. A ce titre, une évolution à la baisse des forfaits sera inévitable sur certains territoires.

M. HAESBROECK confirme le potentiel de production sur le parc public au sein de la MEL qui pourrait même atteindre les 2 500 logements PLUS-PLAI en intégrant les relogements du PNRU.

Il souligne également tout l'intérêt du dispositif de bonification au bénéfice des logements ordinaires de petites typologies, notamment le T2.

5. Bilan 2015 et programmation 2016 des aides en faveur du logement privé (DREAL / M.C. JUVIGNY)

Le support de présentation est joint au présent compte rendu.

Présentation par MME. JUVIGNY (DREAL).

Dans le cadre de la présentation de la programmation 2016, MME JUVIGNY souligne plus particulièrement le cas de territoires n'ayant pas respecté les ratios moyens en 2015. Pour cette programmation 2016, ce point sera ainsi suivi de près et les compléments financiers ne seront pas versés en cas de nouveau dérapage constaté sur ces ratios moyens.

MME BERNARD (AIVS) évoque les difficultés constatées ces dernières années à atteindre les objectifs PB sur le territoire picard et s'interroge sur les pistes de réflexion envisageables afin de remédier à cette situation.

Ces mauvais résultats sont dommageables car contradictoires avec la nécessité de mobiliser le logement privé via l'intermédiation locative.

Il pourrait ainsi être utile de travailler à de meilleurs dispositifs de sécurisation des bailleurs.

M. DUBOIS (SOLIHA) relève l'insuffisance récurrente des crédits en faveur du parc privé pour notre région et l'existence d'un véritable différentiel par rapport à d'autres régions. Les objectifs fixés ne sont pas à la hauteur des besoins régionaux. En outre, le soutien affiché par le conseil d'administration de l'Anah en faveur de la maîtrise d'ouvrage d'insertion ne se retrouve pas dans la programmation.

M. HAESBROECK salue l'effort important entrepris par l'Anah et la nécessité de se mettre désormais en ordre de marche au niveau des territoires, afin d'optimiser la consommation de ces moyens et de peser ainsi sur les futures répartitions.

Il convient de signaler la véritable disparité sur les montants de travaux entre territoires du Nord Pas de Calais et Picardie compte tenu du parc ancien et industriel plus important en Nord Pas de Calais.

Même avec des dotations de l'Anah en hausse, on ne sera pas à l'échelle des enjeux de traitement du parc en propriété occupante si on ne construit pas des dispositifs d'intervention plus efficaces pour les plus modestes. Les OPAH ne donnent pas toujours des résultats à la hauteur des attentes. Il semble en particulier nécessaire de travailler sur des dispositifs de caisses d'avances ainsi que sur une meilleure sécurisation des artisans qui permettraient de débloquer certains projets plus difficiles et de massifier le nombre de projets.

M. MOTYKA (DREAL) rappelle qu'après une certaine tension budgétaire constatée par le passé, la situation s'est nettement améliorée et la région est de mieux en mieux dotée financièrement sur cette question du parc privé.

6. Point sur les politiques d'hébergement et programmation des moyens du BOP 177 « Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables »

Le support de présentation est joint au présent compte rendu.

Présentation par MME. JAAFARI (DRJSCS).

MME JAAFARI (DRJSCS) précise qu'un décret d'avance est une nouvelle fois attendu cette année afin de face aux besoins budgétaires du programme et à la possibilité importante de sur-exécution budgétaire sur le BOP 177.

Elle rappelle par ailleurs tout l'intérêt du dispositif du FNAVDL qui ne bénéficie d'aucune visibilité à l'heure actuelle, ce qui nécessite donc un recours aux crédits du BOP 177.

M. BOUVET (DRJSCS) fait part de sa confiance sur cette question budgétaire en dépit de l'insuffisance de crédits dans la situation actuelle.

M. CZERWINSKI (Préfecture du Pas de Calais) dresse un point sur la situation relative à l'hébergement des migrants dans le département. En effet, suite à l'afflux de migrants au cours de l'année 2015 et à la sécurisation des infrastructures rendant plus difficile les passages en Grande-Bretagne, 6 000 personnes étaient recensées sur la lande de Calais à la fin de l'été dernier.

Suite aux dernières mesures, ce total est tombé à 3 000 personnes et l'objectif est d'atteindre 2 000 personnes à terme afin que la situation se stabilise et devienne humainement gérable dans le cadre des dispositifs mis en place.

En l'absence de questions diverses, M. le Secrétaire général pour les affaires régionales clôt la séance en remerciant les membres du comité.

Les documents de séance sont disponibles sur le site Internet de la DREAL : www.nord-pas-de-calais-picardie.developpement-durable.gouv.fr, accès professionnels : CRH, login : crh, mot de passe : crh5962

Annexe 1 : Liste des participants

Etaient présents :

1^{er} collègue

Catherine OGET	Conseil régional
Vincent DENIMAL	Conseil départemental de l'Aisne
Nathalie HETTE	Conseil départemental du Pas-de-Calais
Bertrand BUTTET	Conseil départemental du Nord
Carine RILLIE	Conseil départemental de l'Oise
Bernard HAESBROECK	Métropole Européenne de Lille
Catherine VERLYNDE	Dunkerque Grand Littoral Communauté Urbaine
Jean-Marcel GRANDAME	Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole
François LEMAIRE	Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin
Philippe TOPIN	Communauté d'agglomération du Beauvaisis
Audrey DANGLADE	Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut
Armelle GORGUES	Communauté d'Agglomération de la région de Compiègne
Julie DHOUDAIN	Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin
Jean-Christophe LORIC	Communauté d'agglomération d'Amiens Métropole
Alexandre DESICY	Communauté d'Agglomération de Cambrai
André DURIEUX	Communauté d'Agglomération de Béthune Bruay Noeux et Environs
Franck DELATTRE	Communauté d'Agglomération du Soissonnais
Benoit GRANDPIERRE	Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent
Sylvie RUIN	Communauté Urbaine d'Arras
Adèle HERVE	Communauté d'agglomération Maubeuge Val de Sambre
Morad CHARROUF-VICTOR	Communauté d'agglomération Creilloise
Sylvie CARTON	Communauté d'agglomération Hénin-Carvin
Lionel LENEL	Communauté d'agglomération du Boulonnais

2^{ème} collègue :

Raymond FRACCOLA	ARH Nord Pas de Calais
Jean Pierre RENE	ARH Nord Pas de Calais
François DELHAYE	ARH Nord Pas de Calais
David QUINT	URH Picardie
Jérôme PETIT-LE GALLO	URH Picardie
Gilles TARDY	URH Picardie
Arnaud DELANNAY	Action Logement
Pierre DUBOIS	SOLIHA
Jean-Michel SEDE	Fédération des promoteurs immobiliers
Gaëlle VELAY	Caisse des Dépôts et Consignations
Stéphane ACQUETTE	Caisse des Dépôts et Consignations
José PEREIRA	URCAPEB Nord Pas de Calais
Nicolas DUFOUR	URCAPEB Nord Pas de Calais
Séverine SUSTER	SNAL Nord Pas de Calais – Ile de France Picardie
Frédérique BRIQUET	EPF Nord Pas de Calais
Jean-Marc DESCHODT	EPF local de l'Oise
Vincent GORNY	Crédit Foncier de France
Frédérique BALEDENT-PATTE	BPCE Picardie
Marie CORNILLON	Caisse d'Epargne Nord France Europe

3^{ème} collègue :

Marie-Christine MONCOMBLE	URAF Nord Pas de Calais
Ménouar MALKI	Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes
Jean-Marie DECARNIN	URIOPSS Nord Pas de Calais
Un représentant de l'URIOPSS Picardie	
Stéphanie LAMARCHE PALMIER	Fondation Abbé Pierre
Colette LEMETTRE	Union Régionale CLCV Nord Pas de Calais
Jean-Pierre BERLINET	UNPI Nord de France
Christian PIETTE	UNPI de l'Aisne
Olivier DESROUSSEAUX	FNARS Nord Pas de Calais
Mireille CHARONNAT	FNARS Nord Pas de Calais
Monique VEGEGA	FNARS Picardie
Hélène BERNARD	AIVS de l'Oise (Tandem Immobilier)
Lisa MAZZOLENI	SIAO de Lille
Annie ADANCOURT	UDCCAS du Pas de Calais

Michel D'ORGEVAL

CAF du Nord

Étaient excusés :

Max-André PICK

Conseil départemental du Nord

Nadine LEFEBVRE

Communauté d'agglomération de Béthune, Bruay, Noeux et environs

Sylvain TRANOY

Communauté d'Agglomération de Cambrai

Frédéric LETURQUE

Communauté Urbaine d'Arras

Jean-Pierre CORBISEZ

Communauté d'agglomération Hénin-Carvin

Assistaient également à la séance :

Pour le 1^{er} collègue:

Marie-Caroline DUROYON

Conseil régional

Marion HUMEZ

Conseil régional

Sonia HAMADI

Communauté d'agglomération d'Amiens Métropole

Claire BRUHAT

Métropole Européenne de Lille

Nicolas MENJAUD

Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole

Martine VANDENBEUCK

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

Pierre GUYOT

Communauté d'agglomération du Boulonnais

Camille GOETZMANN

Communauté d'Agglomération de Béthune, Bruay, Noeux et Environs

Stéphanie DEGRANDE

Communauté Urbaine de Dunkerque Grand Littoral

Sylvie GUYOT

Conseil départemental du Pas-de-Calais

Anne MENJAUD

Conseil départemental du Nord

Sophie TILMANT

Conseil départemental du Nord

Représentants de l'État

Pierre CLAVREUIL

Secrétaire Général pour les Affaires Régionales

Vincent MOTYKA

DREAL Nord Pas-de-Calais Picardie

André BOUVET

DRJSCS Nord Pas de Calais Picardie

Christine JAAFARI

DRJSCS Nord Pas de Calais Picardie

Xavier CZERWINSKI

Secrétaire général adjoint de la Préfecture du Pas-de-Calais

Damien LAMOTTE

Lionel FRAILLON

Philippe CARROT

Mathieu DEWAS

DDTM de la Somme

DDT de l'Oise

DDT de l'Aisne

DDTM du Pas de Calais